

**Daniel SABBAGH***L’Affirmative action aux Etats-Unis :  
construction juridique et enjeux politiques des dispositifs de lutte  
contre l’inégalité et la discrimination raciales***RESUME DE LA THESE**

La thèse ici présentée, qui se situe au croisement de la philosophie politique, de la sociologie du droit et de l’histoire des idées, a pour objet d’étude les formes de justification et les modalités de légitimation des politiques américaines d’*affirmative action*. Ce terme désigne, rappelons-le, un ensemble de mesures adoptées - à partir de la fin des années soixante - à l’initiative de différents organes de l’appareil administratif fédéral, qui octroient aux membres de certains groupes ayant été soumis dans le passé à un régime juridique discriminatoire (Noirs, femmes, « Hispaniques », Amérindiens) un traitement préférentiel dans les domaines de l’emploi, l’attribution de marchés publics et l’admission dans les universités. Après avoir analysé, au niveau politico-administratif et jurisprudentiel, la formation, le développement et la remise en cause de ce que l’on appelle en français la « discrimination positive », je présente une critique détaillée des deux arguments les plus fréquemment avancés en sa faveur, qui conçoivent le dispositif soit comme un mécanisme de *justice compensatoire*, soit comme un instrument de promotion d’une *diversité culturelle* intrinsèquement bénéfique. J’entreprends ensuite d’explorer une voie alternative : celle d’une justification *pragmatique* et *stratégique* de l’*affirmative action*, qui ferait de celle-ci un moyen - plus ou moins efficace - d’œuvrer à la *déracialisation* de la société américaine. Dans cette perspective, l’objectif immédiat des politiques en question consisterait à réduire la corrélation persistante entre la « race » et la position occupée dans la stratification socio-économique, dans la mesure où cette corrélation serait devenue *en elle-même* un facteur de désavantage pour l’ensemble des individus noirs.

Cette justification de la discrimination positive repose néanmoins sur des postulats qui rendraient particulièrement risquée son énonciation explicite par les instances juridictionnelles. Les raisons à cela ont trait à la fois aux conditions de recevabilité spécifiques d’un discours juridique caractérisé par sa prétention à une forme de neutralité et d’universalité, qui impose une démarcation ostensible d’avec le domaine de la décision *politique* ; à la prégnance dans la culture publique américaine d’une tradition libérale et antigouvernementale évidemment opposée à la mise en œuvre d’un quelconque projet de transformation des perceptions des citoyens par les pouvoirs publics ; enfin, au fait que la déracialisation des représentations collectives visée en dernier ressort ne peut vraisemblablement advenir qu’à la condition de ne pas être *explicitement* présentée comme le but à atteindre.

Il n’en demeure pas moins que cet objectif ultime de réduction de l’*identification raciale* contribue à infléchir l’évolution de la jurisprudence de la Cour suprême au profit d’une *occultation délibérée* de la composante antiméritocratique de l’*affirmative action* - et de ses véritables modalités de fonctionnement. Plus précisément, dans certains arrêts particulièrement déterminants, on peut observer le phénomène assez paradoxal qu’est l’explicitation dans la jurisprudence elle-même d’une exigence de dissimulation de la dimension dérogoratoire de la discrimination positive *en tant que condition de la validité juridique du dispositif*. Tel est le cas notamment de la décision *Regents of the University of California v. Bakke* (1978), qui constitue par ailleurs le principal point d’articulation entre la problématique de l’égalité raciale et celle du multiculturalisme. L’analyse détaillée de cet arrêt - et de ses répercussions - suggère en définitive que l’idéologie multiculturaliste contemporaine, aux Etats-Unis, apparaît en partie comme un produit dérivé de la juridicisation du règlement des conflits relatifs aux politiques

d'*affirmative action*. On voit là un exemple des effets secondaires imprévus que les contraintes spécifiques associées à la *mise en forme juridique* sont susceptibles d'engendrer.

## CURRICULUM VITAE

**Daniel Sabbagh**

email : [sabbagh@ceri.sciences-po.org](mailto:sabbagh@ceri.sciences-po.org)

### Diplômes et cursus universitaire français

Juin 2000 : doctorat d'études politiques à l'Institut d'études politiques de Paris ; sujet de thèse : « *L’Affirmative action* aux États-Unis : construction juridique et enjeux politiques des dispositifs de lutte contre l'inégalité et la discrimination raciales » ; obtenu avec la mention très honorable et les félicitations du jury à l'unanimité. Cette thèse a reçu le « Prix Marie-France Toinet » de la Société d'Études Nord-américaines et a été récompensée par le jury du Concours des Thèses Alexandre Varenne.

Juin 1995 : DEA d'études politiques de l'IEP de Paris (section Politique Comparée, mention bien) ; sujet du mémoire: « La politique étrangère de l'Espagne vis-à-vis de l'Amérique latine depuis 1975 ».

Septembre 1994 : maîtrise de langues étrangères appliquées (anglais-allemand) à l'Université Paris III.

Juin 1994 : diplôme de l'IEP de Paris (section Internationale, filière « relations internationales », mention « lauréat »).

Juin 1992 : maîtrise de lettres modernes à l'Université Paris III, mention très bien.

1988-1990 : hypokhâgne S et khâgne S au Lycée Henri IV ; sous-admissibilité au concours de l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm.

Juin 1988 : baccalauréat A1 à l'Ecole Alsacienne, mention très bien.

### Séjours de recherche et modalités de financement des travaux

Décembre 1996 : bourse de la Chancellerie des Universités de Paris.

Septembre 1996-mai 1997 : *Visiting Assistant in Research* à l'Université de Yale (département de science politique et *Law School*) ; séjour financé par une bourse « Fulbright » de la Commission franco-américaine<sup>1</sup>.

Mars 1996-mai 1996 : *Visiting Scholar* à l'Université de Chicago ; séjour financé par une bourse du *Chicago Group on Modern France*.

Septembre 1993-novembre 1993 : *Visiting Student* à Brown University (accord d'échanges Brown/IEP).

### Enseignement

2000-2002 : chargé de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris (« Espace mondial : acteurs et systèmes » et « Principes de science politique ») ; co-animation d'un séminaire de DEA à l'Université Paris 1 (« Le multiculturalisme en question »).

1998-2000 : attaché temporaire d'enseignement et de recherche en science politique à l'Université Paris I (matières enseignées : droit constitutionnel ; systèmes politiques comparés).

<sup>1</sup> D'un montant correspondant à une année de financement.

Septembre 1998-décembre 1998 : chargé de cours dans le cadre du programme de l'université américaine *Hollins College* ; cours : « *European Construction and International Relations* ».

#### Domaines de recherche

Discrimination positive, multiculturalisme et histoire des minorités raciales aux États-Unis.  
Politique étrangère des États-Unis.  
Droit constitutionnel américain.  
Théorie politique anglo-saxonne contemporaine (théories de la justice et de l'égalité).  
Démocratisations espagnole et latino-américaines.

#### Stages

Été 1994 : stage à l'Institut français des relations internationales.  
Août-septembre 1992 : stage dans une librairie de livres anciens, « J. Howard Woolmer. Rare books », à Revere (Pennsylvanie).

#### Autres centres d'intérêt

Les langues étrangères : bilingue anglais ; très bon niveau d'espagnol ; bon niveau d'allemand et d'italien.  
La musique classique et le jazz : Jean-Sebastien Bach, Maurice Ravel, Billie Holiday, Thelonious Monk, Keith Jarrett.  
Le cinéma : John Cassavetes, Ingmar Bergman, Maurice Pialat, Stanley Kubrick.  
La littérature anglo-saxonne du vingtième siècle : James Joyce, Lawrence Durrell, Jim Harrison, James Baldwin.

#### Publications

##### Ouvrage

*L'Égalité par le droit : les paradoxes de la discrimination positive aux États-Unis*, Economica, collection « Études politiques », à paraître début 2002.

#### Articles et chapitres d'ouvrages collectifs

- 1) « William Penn and Europe », *The Friend*, avril 1994, p. 496.
- 2) « La lutte contre la drogue et la politique des États-Unis en Amérique latine : émergence d'un enjeu et évolution des stratégies », *Relations internationales et stratégiques*, 23, automne 1996, p. 57-65.
- 3) « L'Utilisation de l'arme économique dans la politique étrangère des États-Unis : cadre d'analyse et évolution », *Relations internationales et stratégiques*, 24, hiver 1996, p. 135-149.
- 4) « William Penn et l'Abbé de Saint-Pierre : le chaînon manquant », *Revue de synthèse*, 1, janvier-mars 1997, p. 83-105.
- 5) « Transition démocratique et politique étrangère : les relations entre l'Espagne et l'Amérique latine depuis la mort de Franco », *Cahiers des Amériques latines*, 23, 1997, p. 5-20.
- 6) « Les États-Unis et l'Amérique latine dans les années 1990 : les oscillations de Washington et leurs déterminants internes », *La Revue internationale et stratégique*, 31, automne 1998, p. 103-122.

- 7) « L’Affirmative action aux États-Unis : effets symboliques et stratégies de présentation », *Revue Tocqueville/ The Tocqueville Review*, XIX (2), 1998, p. 147-166. [Rééd. in Geneviève Koubi (dir.), *L’Égalité des chances*, Paris, La Découverte, 2000, p. 157-172].
- 8) « Les Représentations françaises de l’affirmative action », in Gwénaële Calvès (dir.), *Les politiques de discrimination positive*, La Documentation française, coll. Problèmes politiques et sociaux, 822, 4 juin 1999, p. 55-57.
- 9) [Avec Gwénaële Calvès] « Affirmative Action in Contemporary France : A Challenge to Citizenship ? », in Remarque Institute Working Papers n°1, *The Politics of Affirmative Action and the Development of a Multicultural Citizenship : Euro-US Perspectives*, New York University, juin 1999.
- 10) « L’Affirmative action et les aléas de la catégorisation raciale aux États-Unis », *Raisons politiques*, 2, 1999, p. 7-26.
- 11) [Avec Rémy Oudghiri] « Des usages de la “diversité” : éléments pour une généalogie du multiculturalisme américain », *Revue française de science politique*, 49 (3), juin 1999, p. 443-468.
- 12) « Les politiques de discrimination positive et la théorie de la justice de John Rawls », *Droits. Revue française de théorie juridique*, 29, 1999 (2), p. 177-194.
- 13) « Les Origines de l’affirmative action dans l’emploi : 1964-1969 », *Revue française d’études américaines*, 81, juin 1999, p. 6-24.
- 14) Traductions d’arrêts in E. Zoller (éd), *Grands arrêts de la Cour Suprême des États-Unis*, Paris, P.U.F., coll. « Droit fondamental », 2000, p. 661-678 ; 907-915, 965-985.
- 15) « États-Unis. La politique étrangère entre intérêts et grands principes », in RAMSES 2001, Paris, I fri-Dunod, 2000, p. 252-254.
- 16) « La normalisation juridique des rapports sexuels interraciaux aux États-Unis », *Revue Tocqueville/ The Tocqueville Review*, XXI (2), 2000, p. 9-30.
- 17) « Les Déterminants internes de la politique étrangère des États-Unis : une perspective diachronique », *Revue internationale de politique comparée*, 8 (1), 2001, p. 135-161.
- 18) « Diversité ethno-raciale et politique étrangère aux États-Unis : une perspective historique », *La Revue internationale et stratégique*, 42, été 2001, p. 81-86.
- 19) « Notes pour une analyse historique de la formation des normes juridiques : La genèse de la législation antidiscriminatoire aux États-Unis », in *La Norme*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, à paraître en 2001.
- 20) « Les facteurs externes de la démocratisation : le cas des relations entre l’Espagne et les pays d’Amérique latine, 1975-2000 », à paraître en 2001.
- 21) « Affirmative Action at Sciences-Po », *French Politics, Culture and Society*, à paraître au printemps 2002.
- 22) « The Group-Disadvantaging Principle and the Affirmative Action Debate », *Issues in Legal Scholarship*, à paraître au printemps 2002.
- 23) « Les Contours du Populisme américain : un essai de synthèse », à paraître.
- 24) « Affirmative Action in the United States and the Logic of Strategic Dissimulation », à paraître.

### Comptes-rendus

- 1) Michael Sandel, *Democracy’s Discontent. America in Search of a Public Philosophy*<sup>1</sup>, *Revue française de science politique*, 47 (5), octobre 1997, p. 665-667.

---

<sup>1</sup> Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 1996.

- 2) David Hollinger, *Postethnic America. Beyond Multiculturalism*<sup>2</sup>. *Revue française de science politique*, 1998, 48 (5), p. 679-683.
- 3) [Avec Justin Vaïsse] « Ethnicité et politique étrangère aux États-Unis » [Lecture croisée des livres de Tony Smith, *Foreign Attachments. The Power of Ethnic Groups in the Making of American Foreign Policy*<sup>2</sup>, et Yossi Shain, *Marketing the American Creed Abroad. Diasporas in the U.S. and Their Homelands*<sup>3</sup>], *Critique internationale*, n°11, avril 2001, p. 69-76.
- 4) Mai Lequan (éd.), *La Paix*<sup>3</sup>, *Revue de synthèse*, à paraître en 2001.

### Étude non publiée

- « La Politique des États-Unis vis-à-vis de la Corée du Nord : bilan et perspectives ». Étude réalisée pour le compte de la Délégation aux Affaires Stratégiques du Ministère de la Défense, novembre 2000 (57 pages).

### Communications et interventions diverses

- 1) « William Penn et l'Abbé de Saint-Pierre : traduttore o traditore ? », colloque international, *L'Abbé de Saint-Pierre au tournant de l'histoire*, Institut d'études historico-politiques de l'Université de Gênes, 7 mai 1994.
- 2) « Le débat juridique sur les politiques de discrimination positive aux États-Unis », Société d'études nord-américaines, Paris, 22 mai 1997.
- 3) « Les répercussions externes de la consolidation démocratique : l'évolution de la politique étrangère espagnole vis-à-vis des pays d'Amérique latine de 1982 à 1996 », Association française de science politique, séminaire du groupe « relations internationales », Paris, 16 janvier 1998.
- 4) « De l'égalité à la diversité : discrimination positive et multiculturalisme aux États-Unis », Congrès annuel de l'Association française d'études américaines, Université de Toulouse-le-Mirail, 24 mai 1998.
- 5) « Modalités de présentation et effets dérivés des politiques de discrimination positive aux États-Unis », Centre d'études et de recherches internationales, Paris, 28 mai 1998 (colloque international, *La discrimination positive en France et aux États-Unis*).
- 6) « La Discrimination positive dans le débat public français », Colloque international, *America Beyond Its Borders*, Université de Marne-la-Vallée, 18 septembre 1998.
- 7) « Le mouvement Populiste aux États-Unis », Congrès annuel de l'Association française d'études américaines, Université de Versailles-Saint Quentin, 30 mai 1999.
- 8) [Avec Gwénaële Calvès], « Les politiques françaises de discrimination positive, une renégociation du modèle républicain ? », Congrès annuel de l'association française de science politique, Institut d'études politiques de Rennes 27-30 septembre 1999.
- 9) « Discrimination positive et catégorisation ethno-raciale aux États-Unis », Institut national d'études démographiques, Paris, 30 novembre 1999.
- 10) « Le Commerce des "races" », Centre d'études et de recherches internationales, Paris, 17 décembre 1999 (colloque international, *Choix privés, normes publiques : la question de l'intime en France et aux États-Unis*).
- 11) « La politique étrangère de Bill Clinton ». Institut d'études politiques de Paris, 13 avril 2000 (cycle Sciences-Po Formation).

<sup>2</sup> New York : Basic Books, 1995.

<sup>2</sup> Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 2000.

<sup>3</sup> Cambridge, New York : Cambridge University Press, 1999.

<sup>3</sup> Paris : GF Flammarion, 1998.

- 12) « Affirmative Action and the American State : Crisis Management, Bureaucratic Rationality and Their By-Products », Centre d'études et de recherches internationales, Paris, 15 juin 2000 (colloque international, *Résistance ou érosion : l'État menacé par en haut ou par en bas*).
- 13) « La dimension externe des transitions démocratiques : le cas des relations entre l'Espagne et les pays latino-américains depuis la fin des années soixante-dix », colloque international, « Les relations Europe-Amérique latine à l'heure de la mondialisation », Centre de recherches sur l'Amérique latine et les Caraïbes, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, 29 et 30 septembre 2000.
- 14) Discutant au colloque, « Les enjeux des élections présidentielles américaines », Centre d'études et de recherches internationales, Paris, 17 octobre 2000.
- 15) « Race-Based Preferences and the Logic of Strategic Dissimulation », Center for the Study of Race, Inequality and Politics, Université de Yale, New Haven, 16 novembre 2000.
- 16) Discutant au colloque, « Les autres multiculturalismes », Centre d'études et de recherches internationales, Paris, 28 novembre 2000.
- 17) « Les politiques de discrimination positive : effets pervers et stratégies de légitimation », Centre Américain (Sciences-Po), Paris, 6 février 2001.
- 18) « Les nationalismes des communautés diasporiques aux États-Unis », séminaire du groupe de recherches sur les « *Long-Distance Nationalisms* », Centre d'études et de recherches internationales, Paris, 7 février 2001.
- 19) « Les discours de justification des politiques américaines d'*affirmative action* : essai d'évaluation », Société d'Études Nord-Américaines, Paris, 1<sup>er</sup> mars 2001.
- 20) « La genèse jurisprudentielle de l'idéologie multiculturaliste aux États-Unis », séminaire « Politique des races », École Normale Supérieure de la Rue d'Ulm, 23 mai 2001.
- 21) Participation à une table ronde sur « Les Ressorts de la puissance américaine », Institut diplomatique du Ministère des Affaires Étrangères, Paris, 2 juillet 2001.
- 22) « Les événements du 11 septembre : quelles leçons pour la politique extérieure américaine ? », Centre d'études et de recherches internationales, Paris, 17 septembre 2001
- 23) « Affirmative Action in the Supreme Court Caselaw : Indirect Strategies Toward Racial Equality », séminaire de recherche « Codes of Otherness » (coordination Riva Kastoryano/George Fredrickson), Maison des sciences de l'homme, Paris, 8 octobre 2001.